



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 15 novembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	61

Date de convocation

9 novembre 2023

Finances – Modalités et durées d'amortissement

**N° de la délibération
2023-626**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 15 novembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à l'Espace des Collines à St-Donat-sur-l'Herbasse sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, MM. Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON Mme Annie GUIBERT, MM. Emmanuel GUIRON, Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Lynda MOUISSAT, Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Charles Henri RIMBERT, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL.

Excusés : M. Xavier AUBERT (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Laurent BARRUYER (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Paul BARBARY), Mme Béatrice FOUR (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Pascal BALAY), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Michèle VICTORY), Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE (représentée par son suppléant M. Xavier TRAVERSE), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à Mme Isabelle FREICHE), Mme Sandrine PEREIRA (pouvoir à Mme Christèle DEFRANCE), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Vincent ROBIN (représenté par sa suppléante Mme Lynda MOUISSAT), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Mélanie DONGEY, Mme Myriam FARGE, Mme Muriel FAURE, M. Isabelle GUILLIAUMET, Mme Agnès OREVE, M. Gérard ROBERTON, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

L'instruction M57 est l'instruction la plus récente et la plus avancée, en termes d'exigences comptables et la plus complète. Elle généralise le principe de l'amortissement comptable et conduit ARCHE Agglo à préciser les règles d'amortissement à compter du 1^{er} janvier 2024 pour son budget principal et les budgets annexes « développement économique » et « Domaine du Lac de Champos – camping ».

Vu le Code Général des collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°217-142 du 7 juin 2017 fixant les durées d'amortissement des biens,

Vu la délibération n°2023-419 du 5 juillet 2023 adoptant la nomenclature budgétaire M57 au 1er janvier 2024,

Considérant que l'instruction M57 est l'instruction la plus récente, la plus avancée, en termes d'exigences comptables et la plus complète et qu'elle généralise le principe de l'amortissement comptable,

Considérant que la mise en œuvre de l'instruction M57 conduit ARCHE Agglo à préciser les règles d'amortissement à compter du 1^{er} janvier 2024 pour les budgets ci-dessous :

- Budget principal 40200
- Budget annexe Développement économique 40211
- Budget annexe Camping Champos 40213

Considérant que l'amortissement est une dépense obligatoire à l'exception :

- des œuvres d'art
- des terrains (autres que les terrains de gisement)
- des frais d'étude et d'insertion suivis de réalisation
- des immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition ou remises en affectation
- les agencements et aménagements de terrains (hors plantations d'arbres et d'arbustes)

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer, en application des préconisations réglementaires, les modalités et les durées d'amortissement comptable des biens, à l'exception toutefois :

- des frais relatifs aux documents d'urbanisme mentionnés à l'article L. 132-15 qui sont amortis sur une durée maximale de dix ans ;
- – des frais d'étude et des frais d'insertion non suivis de réalisation qui sont amortis sur une durée maximale de cinq ans ;
- – des frais de recherche et de développement qui sont amortis sur une durée maximale de cinq ans ;
- – des brevets qui sont amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève ;
- – des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale :
 - de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études,
 - de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations,
 - et de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ;
- les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories sont amorties sur une durée maximale de cinq ans.

Considérant que les communes et leurs établissements publics peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, par inscription d'une dépense en section d'investissement et une recette en section de fonctionnement.

Considérant que la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 pose le principe du calcul de l'amortissement d'une immobilisation au prorata du temps prévisible d'utilisation. Cet amortissement commence à la date de début du potentiel de service. Par mesure de simplification, il est proposé de retenir la date du dernier mandat d'acquisition de l'immobilisation comme date de mise en service.

Considérant que ce changement de méthode comptable relatif au prorata temporis s'applique de manière prospective, uniquement sur les nouveaux flux réalisés à compter du 1^{er} janvier 2024, sans retraitement des exercices clôturés. Il est proposé que les plans d'amortissement qui ont été commencés suivant la nomenclature M14 se poursuivront jusqu'à l'amortissement complet selon les modalités définies à l'origine.

Considérant que s'agissant du seuil d'amortissement des biens de faible valeur, il est proposé de fixer le seuil de ces biens à 500€ et de les sortir de l'inventaire comptable et de l'actif dès qu'ils sont intégralement amortis. De façon dérogatoire à la règle du prorata temporis, il est proposé pour les biens de faible valeur de les amortir en une année unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition (N+1).

Considérant que les communes et leurs établissements publics n'ont pas obligation d'amortir les bâtiments publics, les réseaux ainsi que les installations de voirie, mais uniquement les immeubles de rapport.

Considérant que les subventions d'investissement (compte 131) et des fonds affectés à l'équipement (compte 133) sont reçus par la collectivité pour financer un bien ou une catégorie de biens amortissables. Leur reprise au compte de résultat qui s'effectue au même rythme que l'amortissement du bien permet d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements de ces biens.

Considérant l'avis du Conseil des Maires du 9 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 61 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- FIXE, en application des préconisations réglementaires, les modalités et les durées d'amortissement comptable des biens, selon le tableau suivant :

DUREES D'AMORTISSEMENT PAR CATEGORIES DE BIENS

20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

202 - Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme

Nature	Catégorie	Durée
202	Frais liés aux documents d'urbanisme	5

203 - Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion

Nature	Catégorie	Durée
2031	Frais d'études (non suivis de réalisation)	5
2032	Frais de recherche et de développement	5
2033	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5

204 - Subventions d'équipement versées

2041 - Subventions d'équipement aux organismes publics

20411 - Etat

Nature	Catégorie	Durée
204111	Subventions d'équipement versées à l'Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5
204112	Subventions d'équipement versées à l'Etat - Bâtiments et installations	30
204113	Subventions d'équipement versées à l'Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40
204114	Subventions d'équipement versées à l'Etat - Voirie	40
204115	Subventions d'équipement versées à l'Etat - Monuments historiques	40

20412 - Régions

Nature	Catégorie	Durée
204121	Subventions d'équipement versées aux Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5
204122	Subventions d'équipement versées aux Régions - Bâtiments et installations	30
204123	Subventions d'équipement versées aux Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

20413 - Départements

Nature	Catégorie	Durée
204131	Subventions d'équipement versées aux Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5
204132	Subventions d'équipement versées aux Départements - Bâtiments et installations	30
204133	Subventions d'équipement versées aux Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt général	40

20414 - Communes

204141 - Communes membres du GFP

Nature	Catégorie	Durée
2041411	Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5
2041412	Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - Bâtiments et installations	30
2041413	Subventions d'équipement versées aux Communes membres du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

204148 - Autres communes

Nature	Catégorie	Durée
2041481	Subventions d'équipement versées aux Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5
2041482	Subventions d'équipement versées aux Autres communes - Bâtiments et installations	30
2041483	Subventions d'équipement versées aux Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

20415 - Groupements de collectivités, EPL et collectivités à statut particulier

204151 - GFP de rattachement

Nature	Catégorie	Durée
2041511	Subventions d'équipement versées aux GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	5
2041512	Subventions d'équipement versées aux GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30
2041513	Subventions d'équipement versées aux GFP de rattachement - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

204153 - EPL et services attachés 2041531 - Caisse des

écoles

Nature	Catégorie	Durée
20415311	Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - Biens mobiliers, matériel et études	5
20415312	Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - Bâtiments et installations	30
20415313	Subventions d'équipement versées à la Caisse des écoles - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

2041532 - CCAS

Nature	Catégorie	Durée
20415321	Subventions d'équipement versées au CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5
20415322	Subventions d'équipement versées au CCAS - Bâtiments et installations	30
20415323	Subventions d'équipement versées au CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

2041533 - A caractère administratif

Nature	Catégorie	Durée
20415331	Subventions d'équipement versées à des Etablissements publics à caractère administratif - Biens mobiliers, matériel et études	5
20415332	Subventions d'équipement versées à des Etablissements publics à caractère administratif - Bâtiments et installations	30
20415333	Subventions d'équipement versées à des Etablissements publics à caractère administratif - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

2041534 - A caractère industriel et commercial

Nature	Catégorie	Durée
20415341	Subventions d'équipement versées à des Etablissements publics à caractère industriel et commercial - Biens mobiliers, matériel et études	5
20415342	Subventions d'équipement versées à des Etablissements publics à caractère industriel et commercial - Bâtiments et installations	30
20415343	Subventions d'équipement versées à des Etablissements publics à caractère industriel et commercial - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

204158 - Autres groupements et collectivités à statut particulier

Nature	Catégorie	Durée
2041581	Subventions d'équipement versées aux Autres groupements et collectivités à statut particulier - Biens mobiliers, matériel et études	5
2041582	Subventions d'équipement versées aux Autres groupements et collectivités à statut particulier - Bâtiments et installations	30
2041583	Subventions d'équipement versées aux Autres groupements et collectivités à statut particulier - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

20418 - Organismes publics divers

Nature	Catégorie	Durée
204181	Subventions d'équipement versées aux Organismes publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	5
204182	Subventions d'équipement versées aux Organismes publics divers - Bâtiments et installations	30
204183	Subventions d'équipement versées aux Organismes publics divers - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

2042 - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé

Nature	Catégorie	Durée
20421	Subventions d'équipement versées aux Personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	5
20422	Subventions d'équipement versées aux Personnes de droit privé - Bâtiments et installations	30
20423	Subventions d'équipement versées aux Personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

2044 - Subventions d'équipement en nature

20441 - Organismes publics

Nature	Catégorie	Durée
204411	Subventions d'équipement versées en nature aux Organismes publics - Biens mobiliers, matériel et études	5
204412	Subventions d'équipement versées en nature aux Organismes publics - Bâtiments et installations	30
204413	Subventions d'équipement versées en nature aux Organismes publics - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

20442 - Personnes de droit privé

Nature	Catégorie	Durée
204421	Subventions d'équipement versées en nature aux Personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	5
204422	Subventions d'équipement versées en nature aux Personnes de droit privé - Bâtiments et installations	30
204423	Subventions d'équipement versées en nature aux Personnes de droit privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40

2046 - Attributions de compensation d'investissement

Nature	Catégorie	Durée
2046	Attributions de compensation d'investissement	5

205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs

Nature	Catégorie	Durée
2051	Droits d'usage certificats	3
2051	Logiciels de bureautique	5
2051	Applications informatiques	10

208 - Autres immobilisations incorporelles

Nature	Catégorie	Durée
2087	Immobilisations incorporelles reçues dans cadre d'une mise à disposition	10
2088	Autres immobilisations incorporelles	10

21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

211 - Terrains

Nature	Catégorie	Durée
2114	Terrains de gisement	durée contrat d'exploitation

212 - Agencements et aménagements de terrains

Nature	Catégorie	Durée
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15
2128	Ouvrages de protection contre les inondations	50

213 - Constructions

2132 - Bâtiments privés

Nature	Catégorie	Durée
21321	Immeubles de rapport	30
21328	Autres bâtiments privés	30

2135 - Installations générales, agencements et aménagements des constructions

Nature	Catégorie	Durée
21351	Installations générales, agencements, aménagements des bâtiments publics	15
21352	Installations générales, agencements, aménagements des bâtiments privés	15

214 - Constructions sur sol d'autrui

Nature	Catégorie	Durée
2142	Constructions sur sol d'autrui - immeubles de rapport	durée bail
2145	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	15

215 - Installations, matériel et outillage techniques

2153 - Réseaux divers

Nature	Catégorie	Durée
21533	Infrastructures de câblage bâtiments	15
21534	Réseau Eclairage public	30
21538	Réseau Vidéo protection	30
21538	Autres réseaux	15

2157 - Matériel et outillage technique

21578 - Autre matériel technique

Nature	Catégorie	Durée
21578	Petit matériel électroportatif hors scolaire	5
21578	Gros matériel et machine hors scolaire	10

2158 - Autres installations, matériel et outillages techniques

Nature	Catégorie	Durée
2158	Outillage et installations	5
2158	Compresseurs	20

217 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

Nature	Catégorie	Durée
21714	Terrains de gisement reçus au titre d'une mise à disposition	durée contrat d'exploitation
21721	Plantations d'arbres et d'arbustes sur terrains reçus au titre d'une mise à disposition	15
21728	Autres agencements et aménagements de terrains reçus au titre d'une mise à disposition	15
217321	Immeubles de rapport reçus au titre d'une mise à disposition	30
217328	Autres bâtiments privés reçus au titre d'une mise à disposition	30
21735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions reçues au titre d'une mise à disposition	15
21742	Constructions sur sol d'autrui - immeubles de rapport reçus au titre d'une mise à disposition	durée bail
21745	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements des constructions reçues au titre d'une mise à disposition	15
217533	Infrastructures de câblage bâtiments reçus au titre d'une mise à disposition	15
217534	Réseau Eclairage public reçus au titre d'une mise à disposition	30

217538	Réseau Vidéo protection reçu au titre d'une mise à disposition	30
217538	Autres réseaux reçus au titre d'une mise à disposition	15
217578	Petit matériel électroportatif hors scolaire reçu au titre d'une mise à disposition	5
217578	Gros matériel et machine hors scolaire reçus au titre d'une mise à disposition	10
21758	Outillage et installations reçus au titre d'une mise à disposition	5
21758	Compresseurs reçus au titre d'une mise à disposition	20
217828	Véhicules de tourisme et petits utilitaires reçus au titre d'une mise à disposition	7
217828	Gros utilitaires reçus au titre d'une mise à disposition	10
217828	Poids lourds reçus au titre d'une mise à disposition	15
217828	Vélos reçus au titre d'une mise à disposition	5
217828	Motos mobylettes scooters reçus au titre d'une mise à disposition	7
217828	Engins reçus au titre d'une mise à disposition	10
217828	Autres matériels de transport reçus au titre d'une mise à disposition	10
217838	Tablettes reçues au titre d'une mise à disposition	2
217838	Autres matériels informatiques reçus au titre d'une mise à disposition	5
217848	Mobilier urbain reçu au titre d'une mise à disposition	15
217848	Mobilier et matériel de bureau reçu au titre d'une mise à disposition	15
217848	Coffres forts ou armoires fortes reçus au titre d'une mise à disposition	20
21785	Ordiphones et matériel de téléphonie reçus au titre d'une mise à disposition	2
21786	Cheptel reçu au titre d'une mise à disposition	10
21788	Jeux extérieurs reçus au titre d'une mise à disposition	10
21788	Matériel sportif reçu au titre d'une mise à disposition	5
21788	Jeux d'enfants et matériel pédagogique reçus au titre d'une mise à disposition	5
21788	Décors de théâtre reçus au titre d'une mise à disposition	5
21788	Instruments de musique à vent reçus au titre d'une mise à disposition	5
21788	Pianos de concert reçus au titre d'une mise à disposition	25
21788	Autres instruments de musique reçus au titre d'une mise à disposition	10
21788	Matériel audiovisuel reçu au titre d'une mise à disposition	5
21788	Electroménager hors établissements scolaire reçu au titre d'une mise à disposition	5
21788	Signalétique et matériel évènementiel reçus au titre d'une mise à disposition	5
21788	Fonds documentaire reçu au titre d'une mise à disposition	8
21788	Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	10

218 - Autres immobilisations corporelles

2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers

Nature	Catégorie	Durée
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10

2182 - Matériel de transport

Nature	Catégorie	Durée
21828	Véhicules de tourisme et petits utilitaires	7
21828	Gros utilitaires	15
21828	Vélos	5
21828	Motos mobylettes scooters	7
21828	Autres matériels de transport	10

2183 - Matériel informatique

21838 - Autre matériel informatique

Nature	Catégorie	Durée
21838	Tablettes	2
21838	Autres matériels informatiques	5

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 007-200073096-20231115-DEL_2023_626-DE



2184 - Matériel de bureau et mobilier

21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers

Nature	Catégorie	Durée
21848	Mobilier urbain	15
21848	Mobilier et matériel de bureau	15
21848	Coffres forts ou armoires fortes	20

2185 - Matériel de téléphonie

Nature	Catégorie	Durée
2185	Ordiphones et matériel de téléphonie	2

2186 - Cheptel

Nature	Catégorie	Durée
2186	Cheptel	10

2188 - Autres immobilisations corporelles

Nature	Catégorie	Durée
2188	Jeux extérieurs	10
2188	Matériel sportif	5
2188	Jeux d'enfants et matériel pédagogique	5
2188	Décors de théâtre	5
2188	Instruments de musique à vent	5
2188	Pianos de concert	25
2188	Autres instruments de musique	10
2188	Matériel audiovisuel	5
2188	Electroménager hors établissements scolaires	5
2188	Signalétique et matériel évènementiel	5
2188	Fonds documentaire	8
2188	Autres immobilisations corporelles	10

22 - IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION

Nature	Catégorie	Durée
2214	Terrains de gisement reçus en affectation	durée contrat d'exploitation
2221	Plantations d'arbres et d'arbustes sur terrains reçus en affectation	15
2228	Autres agencements et aménagements de terrains reçus en affectation	15
22321	Immeubles de rapport reçus en affectation	30
22328	Autres bâtiments privés reçus en affectation	30
2235	Installations générales, agencements, aménagements des constructions reçues en affectation	15
2242	Constructions sur sol d'autrui - immeubles de rapport reçus en affectation	durée bail
2245	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements des constructions reçues en affectation	15
22533	Infrastructures de câblage bâtiments reçus en affectation	15
22534	Réseau Eclairage public reçu en affectation	30
22538	Réseau vidéo protection reçu en affectation	30
22538	Autres réseaux reçus en affectation	15
22578	Petit matériel électroportatif hors scolaire reçu en affectation	5
22578	Gros matériel et machine hors scolaire reçus en affectation	10
2258	Outillage et installations reçus en affectation	5
2258	Compresseurs reçus en affectation	20
2281	Installations générales, agencements et aménagements divers reçues en	10

	affectation	
22828	Véhicules de tourisme et petits utilitaires reçus en affectation	7
22828	Gros utilitaires reçus en affectation	10
22828	Vélos reçus en affectation	5
22828	Motos, mobylettes, scooters reçus en affectation	7
22828	Autres matériels de transport reçus en affectation	10
22838	Tablettes reçues en affectation	2
22838	Autres matériels informatiques reçus en affectation	5
22848	Mobilier urbain ou d'évènementiel reçu en affectation	15
22848	Mobilier et matériel de bureau reçu en affectation	15
22848	Coffres forts ou armoires fortes reçus en affectation	30
2285	Ordiphones et matériel de téléphonie reçus en affectation	2
2286	Cheptel reçu en affectation	10
2288	Jeux extérieurs reçus en affectation	10
2288	Matériel sportif reçu en affectation	5
2288	Jeux d'enfants et matériel pédagogique reçus en affectation	5
2288	Décors de théâtre reçus en affectation	5
2288	Instruments de musique à vent reçus en affectation	5
2288	Pianos de concert reçus en affectation	25
2288	Autres instruments de musique reçus en affectation	10
2288	Matériel audiovisuel reçu en affectation	5
2288	Electroménager hors scolaire reçu en affectation	5
2288	Signalétique et matériel évènementiel reçus en affectation	5
2288	Fonds documentaire reçu en affectation	8
2288	Autres immobilisations corporelles reçues en affectation	10

- FIXE les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées comme suit :
 - o de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études,
 - o de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations,
 - o de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ;
 - o d'une durée maximale de cinq ans, les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories.
- PROCEDE à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées.
- DIT que le prorata du temps prévisible d'utilisation démarre à la date du dernier mandat d'acquisition de l'immobilisation.
- DIT que les plans d'amortissement qui ont été commencés suivant la nomenclature M14 se poursuivront jusqu'à l'amortissement complet selon les modalités définies à l'origine.
- FIXE le seuil des biens de faible valeur à 500€ et de les sortir de l'inventaire comptable et de l'actif dès qu'ils sont intégralement amortis en une année unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition (N+1).
- PRECISE qu'ARCHE AGGLO n'amortit pas les bâtiments publics, les réseaux ainsi que les installations de voirie, mais uniquement les immeubles de rapport.
- PRECISE que les subventions d'investissement reçues pour financer un bien ou une catégorie de biens amortissables s'amortissent au même rythme que l'amortissement du bien permet d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements de ces biens.
- RAPPORTE toutes les délibérations antérieures ayant le même objet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuroil-Veunes, le 15 novembre 2023.

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 007-200073096-20231115-DEL_2023_626-DE

